



Record System 20

Manuel d'utilisation

Identification du document

Numéro d'article.: 102-020110470
Version: V2.8
Date de publication: 18/12/2024

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table de matières

Liste des abréviations.....	5
1 Sécurité	6
1.1 Présentation des pictogrammes.....	6
1.2 Dangers d'ordre général	6
1.3 Interférences avec du matériel électronique	11
1.4 État de l'art	11
1.5 Équipement de protection individuelle	11
1.6 Responsabilités liées au produit	12
1.7 Accessoires et Responsabilité	12
2 Contrôle de sécurité selon la norme EN 16005	13
2.1 Protection lors de la fermeture de la porte coulissante.....	13
2.2 Protection réduite lors de la fermeture de la porte coulissante	14
2.3 Protection lors de l'ouverture de la porte coulissante	14
2.3.1 Profilés DIN en aluminium	14
2.3.2 Distances de sécurité.....	15
2.3.3 Vantaux de protection	16
2.3.4 Capteur de présence	16
2.4 Exigences générales et supplémentaires	17
2.4.1 Zone de détection pour le déclenchement de capteur.....	17
2.4.2 Exigences supplémentaires pour les portes sur un chemin de fuite et de sortie d'urgence	18
2.4.3 Identification des verres	19
2.4.4 Dispositifs de protection séparés	19
2.4.5 Protections RC2.....	20
2.4.6 Mise en service et information à l'utilisateur	20
3 Informations générales.....	21
3.1 Objet et application des instructions	21
3.1.1 Domaine d'application.....	21
3.2 Fabricant agtatec ag	21
3.3 Identification du produit.....	21
3.4 Groupe cible.....	21
3.5 Termes et définitions.....	22
4 Description.....	23
4.1 Usage conforme aux dispositions	23
4.2 Présentation générale	23
4.3 Signalisation.....	24
4.4 Description de fonctionnement.....	25
4.4.1 Description BDE-D.....	25
4.4.2 Description BDE-M	26
4.4.3 Description BDE-V	26
4.5 Installations TOS – pour voies d'évacuation et issues de secours	26
4.5.1 Description	26
4.5.2 Domaine d'application.....	26
5 Options.....	27
6 Cahier des charges	28
6.1 Données techniques générales.....	28
6.2 Données de raccordement électrique	28
6.3 Accélération de la porte	28

Table de matières

7	Fonctionnement	29
7.1	Modes de fonctionnement et fonctions des clés	29
7.2	Modes de fonctionnement	30
7.3	Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier	31
7.4	Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)	32
8	Contrôle et maintenance	33
8.1	Vérification des fonctions et de la sécurité	33
8.1.1	Généralités	33
8.1.2	Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant	35
8.2	Obligations de l'exploitant	36
8.3	Expert mandaté	38
8.4	Carnet d'entretien	38
8.5	Entretien et inspection régulière	38
8.6	Conseils de nettoyage	39
8.7	Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées	39
8.8	Clôture et consignation de l'entretien	40
8.9	Service - Liste de contrôle	40
9	Dépannage	42
9.1	Comportement en cas de panne	42
9.1.1	Affichage sur l'unité de commande	42
9.1.2	Remise à zéro de l'unité de commande	42
9.1.3	L'unité de commande BDE-D ne réagit pas	42
9.2	Affichage des erreurs et dépannage	43
9.3	BDE-D Diagnostic des pannes possible	43
9.4	Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)	44
9.5	Fermeture manuelle	45
9.5.1	Fermeture manuelle – Étape 1	45
9.5.2	Fermeture manuelle - Étape 2	46
9.6	Manœuvre d'urgence de la porte	47
9.7	Ouverture d'urgence avec alimentation électrique	47
9.8	Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant	48
9.9	Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)	48
9.9.1	Exemples de versions disponibles	48
9.9.2	Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence	48
9.9.3	Fermeture et verrouillage de la porte	49
10	Mise hors service et élimination des déchets	50
10.1	Mise hors service	50
10.2	Démontage et mise au rebut	50

Liste des abréviations

AIR
Détecteur de présence

AIS
Détecteur de mouvement et de présence

BDE-D
Unité de commande avec écran

BDE-M
Unité de commande mécanique

CO48
Système d'ouverture avec stockage mécanique de l'énergie en cas de panne de courant, destiné à la France.

D-STA
Opérateur de portes coulissantes à double vantail

D-TSA
Opérateur de portes coulissantes télescopiques à double vantail

E-STA
Opérateur de portes coulissantes à un vantail

E-TSA
Opérateur de portes télescopiques à un vantail

FEM
Module d'extension

LED
Diode lumineuse

MPV
Verrouillage multipoint

PE
Protection de mise à la terre

RAD
Détecteur de mouvement

RIC
Capteur de sécurité

SIO
Sécurité ouvrir

SSK
Contact pivotant à clé

STA
Entraînement de porte coulissante

STM
Module de commande

TOS
Système d'ouverture totale

TSA
Entraînement de porte coulissante télescopique

VRR
Verrouillage

1 Sécurité

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes



DANGER

Avertissement d'une situation dangereuse imminente ou latente pouvant entraîner un choc électrique et causer des blessures graves voire mortelles.



DANGER

Avertissement d'une situation dangereuse imminente pouvant causer des blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT

Avertissement d'une situation dangereuse latente pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles et causer des dommages matériels importants.



PRUDENCE

Avertissement d'une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner des blessures légères et des dommages matériels.



INSTRUCTION

Conseils et informations utiles permettant d'assurer que le système fonctionne correctement et efficacement.

1.2 Dangers d'ordre général

Même en cas d'utilisation conforme à la destination, l'installation peut présenter les dangers décrits dans la présente section.

Pour réduire le risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures corporelles et éviter les situations dangereuses, les consignes de sécurité mentionnées ici doivent être respectées. Conserver ce manuel afin de pouvoir le consulter à l'avenir.

Les consignes de sécurité spécifiques figurant dans les autres sections de ce manuel doivent également être respectées.



DANGER

Courant électrique.

Il existe un danger de mort immédiat par électrocution en cas de contact avec des pièces sous tension. Les dommages à l'isolation ou aux composants individuels ou leur retrait peuvent être mortels.

- a) S'assurer que seul du personnel autorisé travaille sur le système électrique.
- b) S'assurer que tous les contacts sont hors tension et qu'ils le restent pendant toute la durée des travaux.
- c) Déconnecter tous les contacts de la tension avant de commencer les travaux (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les pièces actives des systèmes électriques et de l'équipement.
- d) Tenir les pièces sous tension à l'abri de l'humidité. Dans le cas contraire, un court-circuit peut se produire.
- e) Ne pas ponter les fusibles ni les mettre hors service.
- f) Ne pas raccorder l'alimentation électrique ou une batterie avant d'avoir terminé tous les travaux.
- g) Ne pas utiliser de cordon d'alimentation endommagé. Seul le fabricant, son agent de dépannage ou une personne qualifiée similaire est autorisé à remplacer un câble d'alimentation électrique endommagé.



DANGER

Branchement incorrect de l'alimentation secteur.

Risque de choc électrique et de dommages matériels si l'alimentation secteur du système n'est pas installée de manière sûre.

- a) L'alimentation secteur doit être installée avec une protection (fusible, disjoncteur).
- b) Un sectionneur de réseau omnipolaire avec des capacités d'isolation de catégorie III doit être installé.
- c) L'installation doit être effectuée correctement, conformément aux réglementations locales.



DANGER

Incendie dans un système électronique.

Risque d'électrocution en cas d'utilisation d'un extincteur à base d'eau pour un incendie dans un système électrique.

- a) Utiliser un extincteur de type dioxyde de carbone (CO₂) ou poudre sèche ABC.



DANGER

Dispositifs de sécurité défectueux du système de protection incendie.

Danger de mort en cas de défaillance des dispositifs de sécurité du système de protection incendie. Cette situation peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- a) Ne pas débrancher le système de protection incendie de l'alimentation électrique pendant la nuit.
- b) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- c) Ne pas retirer les consignes de sécurité du système.
- d) Ne pas bloquer, ne pas maintenir ouvertes et ne pas empêcher de toute autre manière la fermeture des portes coupe-feu.
- e) Inspecter et effectuer l'entretien et la maintenance du système de protection incendie.
- f) Toujours respecter les réglementations locales en vigueur ou les réglementations d'un contrat de maintenance.
- g) Examiner et maintenir le bon état du système de protection incendie.



DANGER

Dispositifs de sécurité défectueux.

Risque de blessures pouvant entraîner la mort ou des dommages matériels si les dispositifs de sécurité sont défectueux, manipulés ou mis hors service.

- a) S'assurer que tous les dispositifs de sécurité (antipanique, capteurs, libération de verrouillage, etc.) fonctionnent correctement.
- b) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- c) Examiner et effectuer l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité.
- d) Toujours respecter les réglementations locales en vigueur ou les réglementations d'un contrat de maintenance.



DANGER

Systeme en mouvement.

En cas de mouvement du système, un comportement négligent peut entraîner de graves blessures corporelles ou l'arrachement de membres.

- a) Ne pas mettre les mains dans les pièces en mouvement du système.
- b) Se tenir à distance lorsque des pièces du système sont en mouvement.
- c) Ne pas heurter ni toucher le système lorsqu'il est en mouvement.
- d) Les écrans de protection ne doivent pas être ouverts ou retirés pendant le fonctionnement.
- e) Ne pas retirer les capots du système de manière permanente.
- f) Ne procéder à l'inspection, au dépannage, à la maintenance ou au nettoyage que lorsque le système est à l'arrêt et hors tension.
- g) Les points de danger doivent être protégés jusqu'à une hauteur de 2 500 mm à partir du niveau du sol.



AVERTISSEMENT

Maintenance et contrôles en fonctionnement.

Risque de blessures corporelles si le système est en fonctionnement pendant les opérations d'entretien et de maintenance.

- a) S'assurer que l'alimentation est coupée et que le système est à l'arrêt avant d'effectuer des contrôles, des réparations, un dépannage, la maintenance et un nettoyage.
- b) Avant de commencer les travaux, s'assurer que personne ne se trouve dans le système ou à proximité du système.



AVERTISSEMENT

Utilisation et/ou installation incorrectes.

Une utilisation et/ou une installation incorrectes peuvent entraîner des blessures graves et/ou des dommages matériels considérables.

- a) Lire et respecter toutes les instructions relatives à l'utilisation et/ou à l'assemblage en toute sécurité.
- b) S'assurer que tous les points de branchement entre le système de porte et le bâtiment sont suffisamment solides, réguliers et de niveau.
- c) Utiliser uniquement des composants brand-name approuvés. D'autres composants peuvent avoir un effet négatif sur la sécurité du système.



AVERTISSEMENT

Pièces lourdes.

Le levage de pièces lourdes peut entraîner des blessures corporelles.

- a) Toujours veiller à ce que deux personnes soient présentes pour soulever et manipuler les pièces lourdes. Respecter les réglementations locales.
- b) Utiliser les outils fournis pour le levage.



AVERTISSEMENT

Personnes non autorisées utilisant le système sans surveillance.

Risque de blessures corporelles, de dysfonctionnement ou de dommages matériels en cas d'utilisation du système par des personnes non autorisées.

- a) Les nourrissons et les enfants de moins de 8 ans ne doivent pas se trouver dans la zone d'ouverture du système sans la surveillance d'un adulte.
- b) Les enfants ne doivent pas jouer, grimper, nettoyer ou entretenir le système ou les commandes fixes/à distance.
- c) Les enfants ne doivent pas jouer avec le système, les commandes fixes ou les télécommandes.
- d) Tenir les enfants éloignés des commandes fixes et des télécommandes.
- e) Les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- f) Les personnes non autorisées doivent avoir reçu et compris les instructions d'utilisation du système.



AVERTISSEMENT

Personnes enfermées dans le bâtiment.

Risque de blessures corporelles et de dommages matériels.

- a) Avant de verrouiller le système, s'assurer que la zone verrouillée est vide et qu'aucune personne n'est enfermée à l'intérieur.



AVERTISSEMENT

Le système peut s'ouvrir, se fermer ou tourner inopinément.

Risque de dommages matériels ou de blessures corporelles en cas d'ouverture, de fermeture ou de rotation imprévue du système.

- a) Aucune personne ne doit se trouver dans la zone d'ouverture du système.
- b) Veiller à ce que des objets mobiles, tels que des drapeaux ou des parties de plantes, ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- c) Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande lorsque le système est en service.
- d) S'assurer que le personnel agréé corrige immédiatement les erreurs.
- e) Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- f) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- g) Ne pas se précipiter à travers un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Réglages incorrects.

Des réglages incorrects peuvent entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Ne pas débrancher le système de l'alimentation électrique pendant la nuit.
- b) S'assurer que seul le personnel autorisé effectue les réglages.
- c) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- d) S'assurer que seul le personnel autorisé corrige les erreurs.
- e) Suivre les réglementations locales en vigueur ou s'assurer de conclure un contrat de maintenance pour l'entretien et la maintenance.



PRUDENCE

Nettoyage ou entretien insuffisant.

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Vérifier régulièrement que les capteurs ne sont pas encrassés et les nettoyer si nécessaire.
- b) Éliminer régulièrement les accumulations de saleté sur le produit et son environnement proche, par exemple sur le sol, dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- c) Maintenir le système à l'abri de l'humidité telle que l'eau, la neige et la glace.
- d) Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.
- e) Utiliser du sel de déneigement ou des gravillons sous conditions uniquement.
- f) Poser le tapis de sol sans plis et à fleur de sol.
- g) Ne pas adosser ou fixer les équipements nécessaires au nettoyage, notamment une échelle ou un équipement similaire, au système.



PRUDENCE

Déséquilibre et pièces endommagées.

Un déséquilibre, une usure ou des dommages aux câbles, ressorts et pièces de fixation peuvent causer des dommages matériels.

- a) Inspecter l'installation pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité pour détecter tout déséquilibre ou dommage aux pièces.
- b) Ne pas utiliser l'équipement si des réparations ou des réglages s'avèrent nécessaires.



PRUDENCE

Dommages au produit

Si les ensembles du produit ne sont pas stockés correctement, cela peut entraîner des blessures corporelles, des dommages matériels ou un dysfonctionnement.

- a) Les ensembles doivent être stockés à l'intérieur, au sec en permanence pendant le transport et le rechargement.
- b) L'ensemble est emballé dans une bâche en plastique et peut être stocké à l'extérieur pendant une durée plus courte pendant l'installation, sur le site d'installation.



INSTRUCTION

Respecter les réglementations spécifiques aux pays.



INSTRUCTION

Pour éviter tout déclenchement involontaire du système, garder la zone autour du système dégagée. Les objets mobiles tels que des drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas pénétrer dans la zone de détection des capteurs.

1.3 Interférences avec du matériel électronique

Cet équipement peut générer et utiliser de l'énergie radiofréquence. Si l'équipement n'est pas installé et utilisé correctement, il peut causer des interférences sur les réceptions de radio, de télévision ou autres systèmes à fréquences radio.

Si un autre équipement ne respecte pas pleinement les exigences d'immunité, des interférences peuvent se produire. Il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière.

Si l'équipement génère des interférences nuisant à la réception de programmes radio ou de télévision, procéder comme suit pour tenter de corriger les interférences :

- a) Allumer et éteindre l'équipement pour déterminer l'interférence.
- b) Modifier l'orientation de l'antenne de réception.
- c) Déplacer le récepteur par rapport à l'équipement.
- d) Éloigner le récepteur de l'équipement.
- e) Brancher le récepteur à d'autres endroits pour que l'équipement et le récepteur soient sur différents circuits de branchement.
- f) Vérifier que la protection de mise à la terre (PE) est raccordée.

Si nécessaire, consulter le distributeur ou un technicien expérimenté en électronique pour d'autres suggestions.

1.4 État de l'art



INSTRUCTION

L'installation, la mise en service, l'inspection et la maintenance ne doivent être effectuées que par des techniciens agréés. Nous recommandons la souscription d'un contrat de maintenance.

Consigner les travaux dans la liste de contrôle et la remettre au client afin qu'il la conserve en lieu sûr.

Ce système a été développé en utilisant une technologie de pointe et des réglementations techniques de sécurité officiellement reconnues. Le système, selon ses options et variantes, est conforme aux exigences de la directive Machines 2006/42/CE ainsi qu'aux normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

Un danger peut survenir si vous n'utilisez pas le système comme prévu.

1.5 Équipement de protection individuelle

Utiliser un équipement de protection individuelle pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la santé. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différentes activités impliquant le système.

En fonction du lieu de travail et de l'environnement de travail, l'équipement de protection varie et doit être adapté à la situation. Outre l'équipement de protection spécifique au travail, le site de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection (par exemple un harnais).

Dans les zones hygiéniques protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires en matière d'équipement de protection individuelle peuvent s'avérer nécessaires. Ces exigences doivent être prises en compte lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas de doute sur le choix de l'équipement de protection individuelle, il convient de consulter le responsable de la sécurité sur le lieu de travail.

Les équipements de protection individuelle sont expliqués ci-dessous :



La protection auditive protège l'ouïe du bruit. En règle générale, le port d'une protection auditive est obligatoire lorsqu'une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête protège contre la chute et la projection de pièces et de matières. La protection de la tête protège également la tête contre les chocs contre des objets durs.



Les lunettes de protection protègent les yeux des pièces volantes, de la poussière, des éclats ou des éclaboussures.



Les gants de protection protègent les mains contre la friction, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et contre les brûlures causées par le contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le dérapage sur les surfaces. La résistance aux perforations des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas dans le pied.



Le gilet de haute visibilité permet au personnel de se démarquer et d'être facilement vu. En améliorant la visibilité et l'attention, le gilet de haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail très fréquentées contre les collisions avec les véhicules.

1.6 Responsabilités liées au produit

Pour garantir un fonctionnement fiable et sans erreur du système, utiliser uniquement les pièces recommandées par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications non autorisées du système ou de l'utilisation de pièces non autorisées.

Se référer aux réglementations. La responsabilité du propriétaire ou du responsable de l'équipement est la suivante :

- l'équipement doit fonctionner correctement pour assurer une protection suffisante en matière de sécurité et de santé.
- l'équipement est régulièrement utilisé, entretenu, inspecté et dépanné par une personne connaissant l'équipement (compétences documentées) et les réglementations applicables.
- les documents « Carnet d'entretien » et « Test d'acceptation de site et évaluation des risques » fournis sont maintenus à disposition pour la maintenance et les entretiens.
- l'inspection doit couvrir la fonction d'ouverture d'urgence (le cas échéant).
- la force de fermeture doit être adaptée à la taille de la porte sur les systèmes coupe-feu approuvés (le cas échéant).

1.7 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Contrôle de sécurité selon la norme EN 16005

La norme EN 16005 décrit, comme la norme allemande DIN 18650, les exigences et les méthodes d'essai pour la sécurité d'utilisation des portes automatiques. Il s'agit d'une norme de soutien pour la norme de produit EN 16361.

La norme EN 16005 s'applique aux portes automatiques coulissantes, pliantes, battantes et tournantes. Elle ne s'applique pas aux portes rapides (Speedcord).

Nous vous recommandons d'obtenir et d'appliquer la version de la norme EN 16005 spécifique à votre pays.

2.1 Protection lors de la fermeture de la porte coulissante



INSTRUCTION

La norme EN 16005 exige qu'une personne soit détectée des deux côtés de la porte et sur toute la zone de passage de la porte.

Le corps de référence utilisé pour les réglages (700x300x200 mm) doit être capturé à n'importe quel point d'une surface de base, avec la largeur du passage et une distance de 200 mm de chaque côté de l'axe de la porte.



Sur les portes des issues de secours et des sorties de secours, un capteur combiné RAD 290 ou RIC 290 (niveau de performance « d ») doit être utilisé à l'intérieur.

Les capteurs doivent être réglés correctement lors de la mise en service.

Voir également :

102-290110920 – Instructions de réglage et de montage RIC 290

102-290110206 – Instructions de réglage et de montage RAD 290

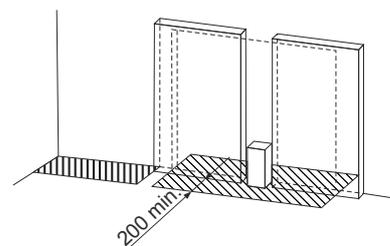
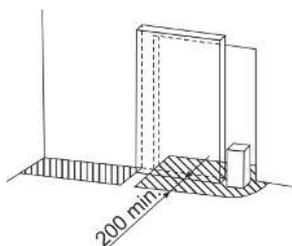
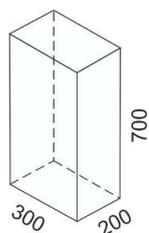


INSTRUCTION

Un capteur combiné AIR 290 (niveau de performance « c ») ne répond pas à l'exigence de 1 500 mm et n'est donc pas homologué.

Les barrières photoélectriques ELS et le ZLP-ELS ne sont plus nécessaires.

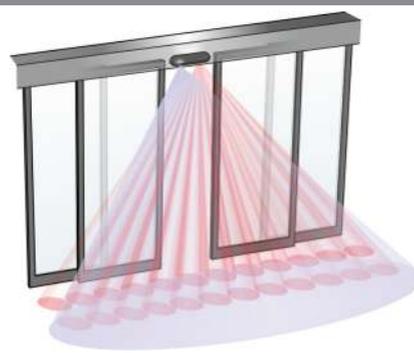
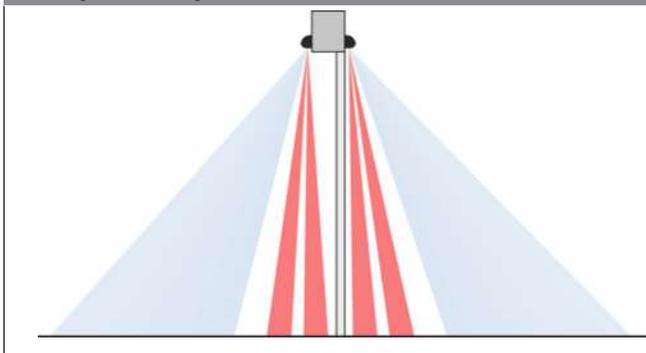
Objet de référence



1 Le capteur combiné RIC 290 ou RAD 290 à l'intérieur et à l'extérieur de la porte est suffisant s'il peut couvrir toute la zone de passage de la porte.

Vous trouverez des informations détaillées dans les instructions de réglage et d'installation RIC 290/No. 102-290110920.

Exemple de capteur





INSTRUCTION

Pour des raisons techniques, d'autres capteurs sont utilisés dans certains systèmes.

2.2 Protection réduite lors de la fermeture de la porte coulissante



INSTRUCTION

L'exploitant doit prendre les précautions suivantes pour atténuer les dangers et les risques résiduels :

- Utiliser le système uniquement conformément à son utilisation prévue.
- Il incombe à l'exploitant de s'assurer que seuls les usagers et les opérateurs formés peuvent utiliser le système.
- Pour éviter les risques de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures corporelles et pour éviter les situations dangereuses, il est impératif de respecter les consignes de sécurité en la matière.



INSTRUCTION

Le groupe d'usagers et le concept de sécurité qui en découle sont répartis en trois catégories. La technique sensorielle de la porte est configurée en fonction de cette classe sélectionnée. Lors de la remise à l'exploitant, il convient d'expliquer la technique sensorielle réduite et le comportement du système.

Groupe d'usagers illimité, espace public	Groupe d'usagers restreint, zone partiellement publique	Groupe restreint d'usagers formés, zone non publique
– Utilisation d'équipements de protection optoélectroniques (technique sensorielle).	– Utilisation d'équipements de protection optoélectroniques (technique sensorielle réduite). – Limitation de force intégrée.	– Limitation de force intégrée.

2.3 Protection lors de l'ouverture de la porte coulissante

La norme EN 16005 traite aussi de la protection des personnes à l'ouverture du vantail.

Le cas échéant, le refoulement du vantail doit être protégé:

- Par profilé de fermeture et distance de sécurité
- Par panneau de protection
- Par détection de présence
- Par limitation des forces d'impact des vantaux

2.3.1 Profilés DIN en aluminium



INSTRUCTION

La version avec profilés d'extrémité en caoutchouc n'est pas conforme à la norme EN 16005 en ce qui concerne l'espacement de 8 mm.



- Profilés d'extrémité en aluminium DIN + distances de sécurité
 - Profilés d'extrémité en aluminium DIN
- Voir livre B1 « Informations générales » 102-020401140

Exemple D-STA 32 mm avec partie fixe et revêtement

Version profilés d'extrémité en aluminium DIN (P1752)	Version profilés d'extrémité en caoutchouc (P1760)

2.3.2 Distances de sécurité



INSTRUCTION

Si les distances de sécurité ou les distances < 8 mm ne peuvent être respectées, l'utilisation d'un vantail de protection pivotant ou coulissant est une mesure appropriée.

Les distances de sécurité pendant le cycle d'ouverture doivent être prises en compte.

Il doit y avoir une distance de sécurité Y entre le bord de fermeture secondaire (bord arrière du vantail) et les parties adjacentes de l'environnement. Cela dépend de la distance X entre l'avant du vantail et la partie latérale fixe (voir figure a).

Dans ce cas, le risque d'impact et d'écrasement des corps n'est pas considéré comme pertinent et aucune protection supplémentaire n'est requise.

Pour les portes télescopiques, le vantail de référence pour la mesure est le vantail le plus proche de la partie adjacente de l'environnement.

- Si $X \leq 100 \text{ mm}$ alors $Y \geq 200 \text{ mm}$
- Si $100 \text{ mm} < X \leq 150 \text{ mm}$ alors $Y \geq 500 \text{ mm}$
- Si $X > 150 \text{ mm}$, alors le mouvement d'ouverture du vantail doit être sécurisé.

Figure a) Protection contre l'écrasement	Figure c) Distance par rapport à l'avant du vantail de la porte

Les mesures techniques de protection contre les dangers dus au cisaillement et à la rétraction sont considérées comme étant en place pendant le cycle d'ouverture aux points dangereux si les distances de sécurité indiquées à la figure b) et à la figure d) sont respectées.

Si $S \leq 8 \text{ mm}$ alors $t \leq 0 \text{ mm}$ Si $S > 8 \text{ mm}$ alors $t \geq 25 \text{ mm}$ Figure b) Protection contre le cisaillement et la rétraction	$S \leq 8 \text{ mm} \rightarrow Y \leq 0 \text{ mm}$ $S > 8 \text{ mm} \rightarrow Y \geq 25 \text{ mm}$ Figure d) Protection des doigts (rétraction)

2 Contrôle de sécurité selon la norme EN 16005

2.3.3 Vantaux de protection

Voir livre B5 « Options » 102-020401144.

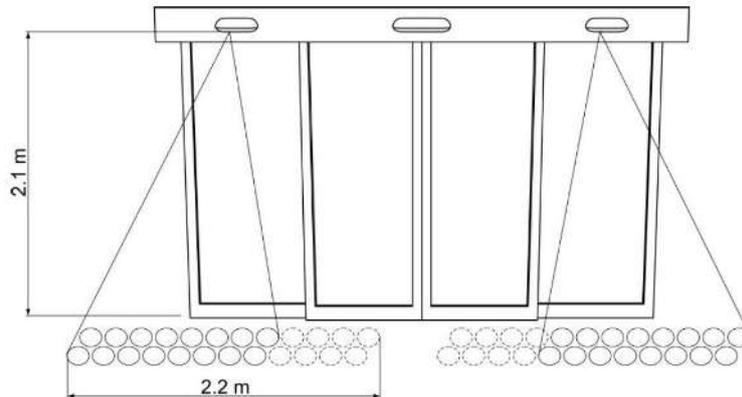
Il s'agit de la solution de protection la plus sûre, d'autant plus que la norme EN 16005 recommande d'éviter tout contact entre l'utilisateur et la porte si une grande partie des usagers sont des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou des enfants en bas âge.

En cas d'utilisation d'un vantail de protection :

- Les profilés d'extrémité en aluminium DIN ne sont pas nécessaires et les profilés de joint en caoutchouc peuvent également être utilisés.

2.3.4 Capteur de présence

Le détecteur de présence AIS 290 surveille le bord de fermeture secondaire de la porte et détecte les personnes ou les objets dans la zone d'ouverture des vantaux de la porte.



Si une personne se trouve dans la zone du bord de fermeture secondaire, cela est détecté par le capteur, ce qui entraîne une réduction de la vitesse d'ouverture du vantail de porte. Par conséquent, les personnes peuvent s'approcher de la porte à toute vitesse sans se rendre compte que les vantaux s'ouvrent lentement et, par conséquent, se heurter aux vantaux de la porte et risquer de se blesser. Une solution de feuille de protection serait appropriée.

Alternatives à l'AIS 290



INSTRUCTION

Pour des raisons techniques, d'autres capteurs sont utilisés dans certains systèmes.



INSTRUCTION

Seuls les produits autorisés conformément à la norme EN 13849-1:2006, niveau de performance « c » peuvent être utilisés !

Exemples :

- IRIS ON (BEA)
- OA-AXE T (OPTEX)
- PrimeScan (Bircher-Reglomat)
- Ixio-DT3, Ixio-ST (BEA)

Le câblage s'effectue sur les entrées programmables du STM ou sur le FEM 0 avec paramétrage de la fonction SIO.

Le livre B7 « Mise en service » 102-020401146, chapitre STM 20, STM 20 DUO, STM 21, STM 22 DUO avec capteurs combinés d'autres fabricants » comprend un tableau détaillant les branchements et les réglages réglables.

2.4 Exigences générales et supplémentaires

2.4.1 Zone de détection pour le déclenchement de capteur

Il faut veiller à prévoir un nombre suffisant de dispositifs de déclenchement automatique (capteurs) pour les différents types de portes et à les placer aux bons endroits.

La zone de détection ne doit pas être inférieure à 1 500 mm dans le sens de l'évacuation pour les portes des issues de secours et, si possible, à 1 000 mm pour toutes les autres portes. Mesurée à partir du centre de la largeur ouverte de la porte. La zone de détection doit couvrir au moins toute la largeur d'ouverture de la porte.



INSTRUCTION

Un capteur combiné AIR 290 ne répond pas à l'exigence de 1 500 mm et n'est donc pas homologué.



Sur les portes des issues de secours et des sorties de secours, un capteur combiné RAD 290 ou RIC 290 (niveau de performance « d ») doit être utilisé à l'intérieur.

Les capteurs doivent être réglés correctement lors de la mise en service.

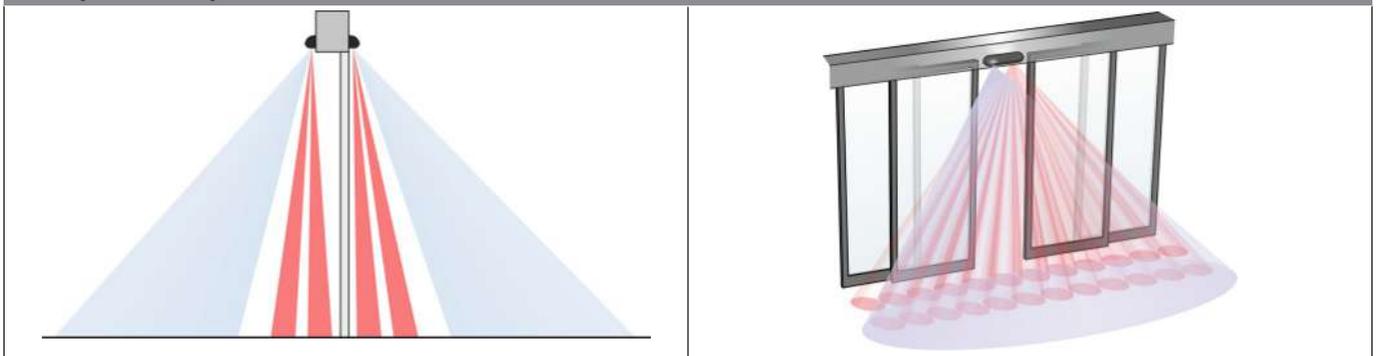
Voir également :

102-290110920 – Instructions de réglage et de montage RIC 290

102-290110206 – Instructions de réglage et de montage RAD 290



Exemples de capteurs



2 Contrôle de sécurité selon la norme EN 16005

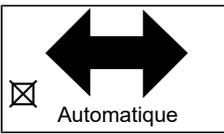
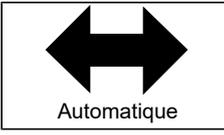
2.4.2 Exigences supplémentaires pour les portes sur un chemin de fuite et de sortie d'urgence

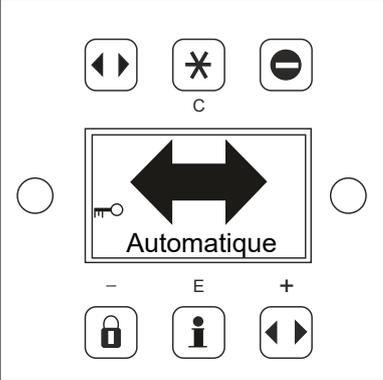
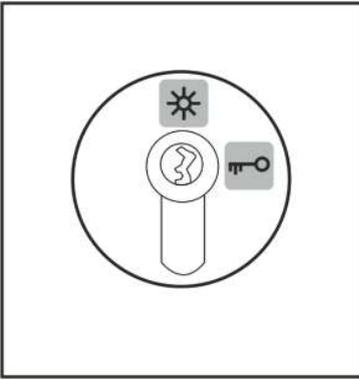
Si un sélecteur de mode de fonctionnement est utilisé, le mode de fonctionnement doit être clairement identifié et marqué sur celui-ci.

Si le mode de fonctionnement "Verrouillé" est possible, le mode de fonctionnement doit être protégé, par exemple par un code d'accès ou une clé, afin que les modifications ne puissent être effectuées que par le personnel autorisé.

Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction de voie d'évacuation de verrouiller l'unité de commande en position "Automatique" lorsque le bâtiment est utilisé.

Exemple:

Séquence de touches			Affichage	Description
Blocage de l'unité de commande				
				<ul style="list-style-type: none"> - La manipulation non désirée de l'unité de commande est rendue plus difficile - Le panneau de commande est bloqué - L'état verrouillé du BDE-D est indiqué sur l'écran
Déverrouillage de l'unité de commande				
				<ul style="list-style-type: none"> - La libre sélection des modes de fonctionnement et des fonctions spéciales est garantie
	Utilisez le Système 20 RED avec l'unité de commande supplémentaire BDE-V (verrouillage de nuit avec interrupteur à clé).			

BDE-D	BDE-V
	

2.4.3 Identification des verres

Les vantaux ou surfaces de vantail transparents doivent être clairement identifiables, par exemple par un marquage permanent, un étiquetage approprié ou l'utilisation de matériaux colorés.



INSTRUCTION

Si l'opérateur de la porte ne souhaite pas de marquage visible du verre, il doit le confirmer par écrit à l'installateur!

	<p>Appliquer le ruban adhésif ou le lettrage.</p> <p style="text-align: center;">Exemple:</p>
--	--

2.4.4 Dispositifs de protection séparés

Les mesures de protection telles que les boîtiers, les couvercles, les enceintes ou les feuilles de protection fixes doivent être conçues de manière à ce que :

- Les personnes ne puissent pas atteindre les zones dangereuses situées jusqu'à 2,5 m au-dessus du bord supérieur du plancher.
- Elles puissent retirées ou ouvertes uniquement qu'à l'aide d'un outil.

	<p>Cette exigence est atteinte en fixant le boîtier ou la feuille de protection.</p>
--	--

Exemple de fixation du revêtement	Exemple de fixation de la feuille de protection

2 Contrôle de sécurité selon la norme EN 16005

2.4.5 Protections RC2

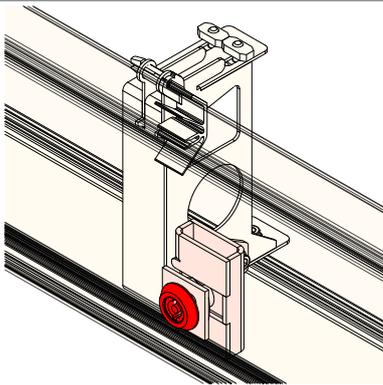
Les mesures de protection telles que les boîtiers, les couvertures, les revêtements ou les vantaux de protection fixes doivent être conçues de manière à ce que :

- les personnes ne peuvent pas atteindre les points dangereux qui se trouvent à une hauteur allant jusqu'à 2,5 m au-dessus du bord supérieur du plancher;
- ils ne peuvent être retirés ou ouverts qu'à l'aide d'un outil.

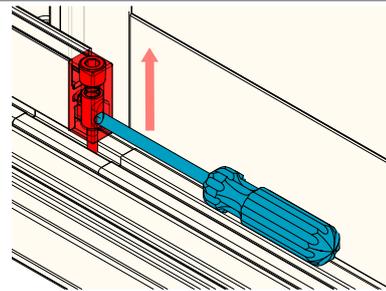


Cette exigence est satisfaite par la fixation de la couverture ou du vantail de protection.

Exemple de fixation de l'habillage



Exemple de fixation d'un vantail de protection



2.4.6 Mise en service et information à l'utilisateur

1. Lors de la mise en service, l'opérateur doit être instruit.
2. Un manuel d'instruction comprenant des instructions pour l'entretien courant lui est remis.
3. La fréquence minimale recommandée pour l'entretien et l'inspection des fonctions de sécurité est de 1 fois par an et doit être effectuée par un personnel autorisé et formé.
4. En outre, il est exigé que l'entretien soit consigné dans un carnet d'inspection, qui est remis à l'exploitant.



Le spécialiste doit informer l'opérateur de la nécessité de l'entretien et du contrôle des fonctions de sécurité et lui montrer les avantages d'un contrat d'entretien.

Remettre le carnet d'inspection ou le déposer dans l'entraînement.

3 Informations générales

3.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.



INSTRUCTION

Un remplacement de ces instructions est disponible auprès du fournisseur ou sur le site web.

3.1.1 Domaine d'application



INSTRUCTION

Le système 20 comprend les entraînements de porte suivants pour lesquels ces instructions s'appliquent.

STA/TSA 20 ou 21 ou 22, Thermcord, Safecord

3.2 Fabricant agtatec ag

agtatec ag

Allmendstrasse 24

CH – 8320 Fehraltorf

Suisse

Téléphone: +41 44 954 91 91

3.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

3.4 Groupe cible



AVERTISSEMENT

Risque de blessures si le personnel n'est pas autorisé.

Des dangers peuvent survenir si du personnel non autorisé travaille sur le système ou se trouve dans la zone de danger du système. Cette situation peut entraîner des blessures graves et des dommages matériels importants.

- a) Seul le personnel autorisé peut intervenir sur le système.
- b) Tenir le personnel non autorisé à l'écart des zones dangereuses.

Ce manuel s'adresse aux groupes cibles suivants :

- La personne responsable de l'entretien technique de ce système.
- La personne qui utilise le système quotidiennement et qui a reçu des instructions.

3 Informations générales

3.5 Termes et définitions

Terme	Définition
Personnel agréé	<p>Le personnel agréé est autorisé à effectuer les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">– Désassemblage– Assemblage– Mise en service– Fonctionnement– Audit– Maintenance– Dépannage– Mise hors service <p>Le personnel agréé possède plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou installateur de machines.</p> <p>Le personnel agréé est conscient des risques résiduels liés au lieu d'installation et, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, est en mesure d'effectuer les travaux qui lui sont confiés et d'identifier et d'éviter de manière autonome les points de danger possibles.</p>
Représentant agréé	<p>Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.</p>
Phases de vie	<p>Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.</p>
Fabricant	<p>Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.</p>
Personnel	<p>Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées « personnel ». Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.</p>
Technicien de service	<p>Des experts et des spécialistes ou des représentants agréés par le fabricant pour effectuer la mise en service, la maintenance et le dépannage.</p>
Système	<p>Le terme « système » est utilisé dans ces instructions comme synonyme de « produit ». Les opérateurs de portes, portes tournantes, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.</p> <p>Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.</p>
Opérateur du système	<p>Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur du système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.</p>
Utilisateur	<p>Le terme « utilisateur » fait référence à toutes les personnes qui utilisent le système.</p>

4 Description

4.1 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

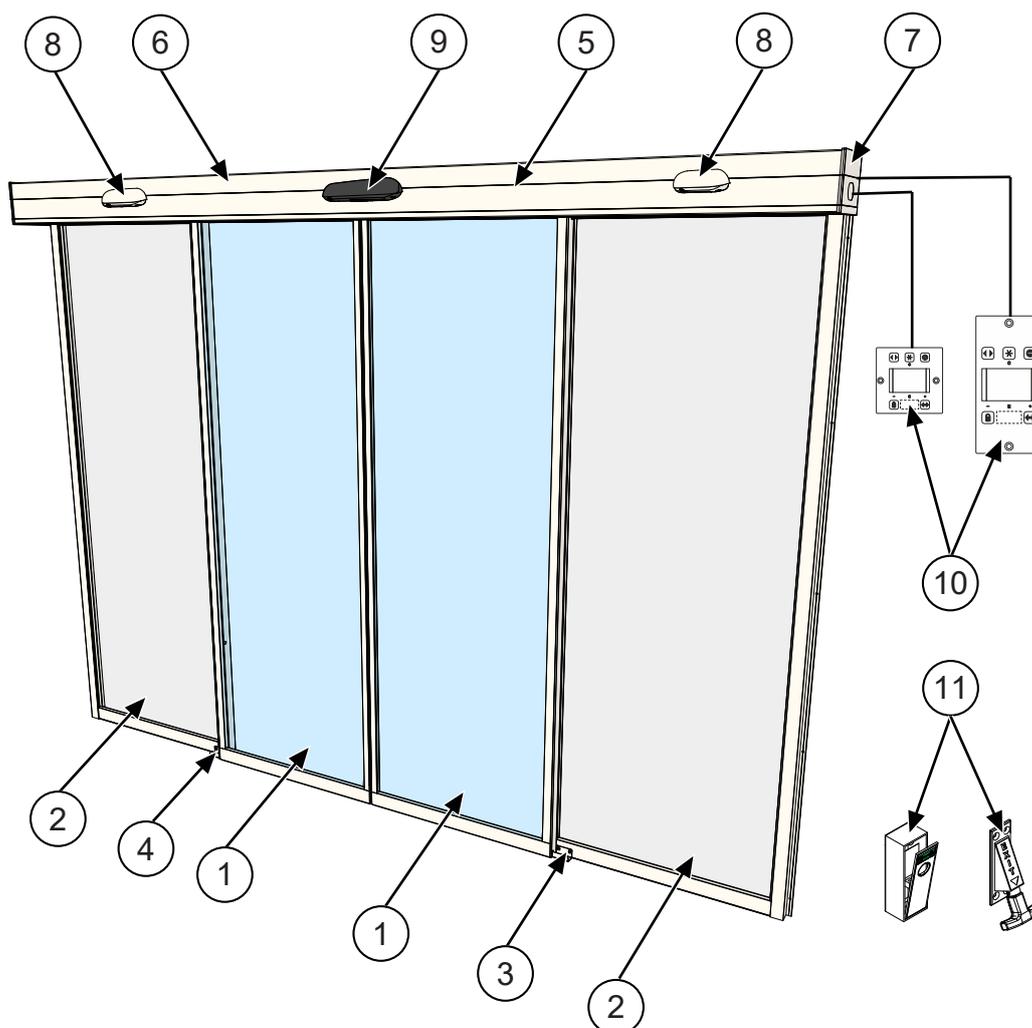
Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.



INSTRUCTION

Le fonctionnement d'une porte automatique en combinaison avec un portillon incorporé ne peut avoir lieu que si ce dernier se trouve en position sécurisée.

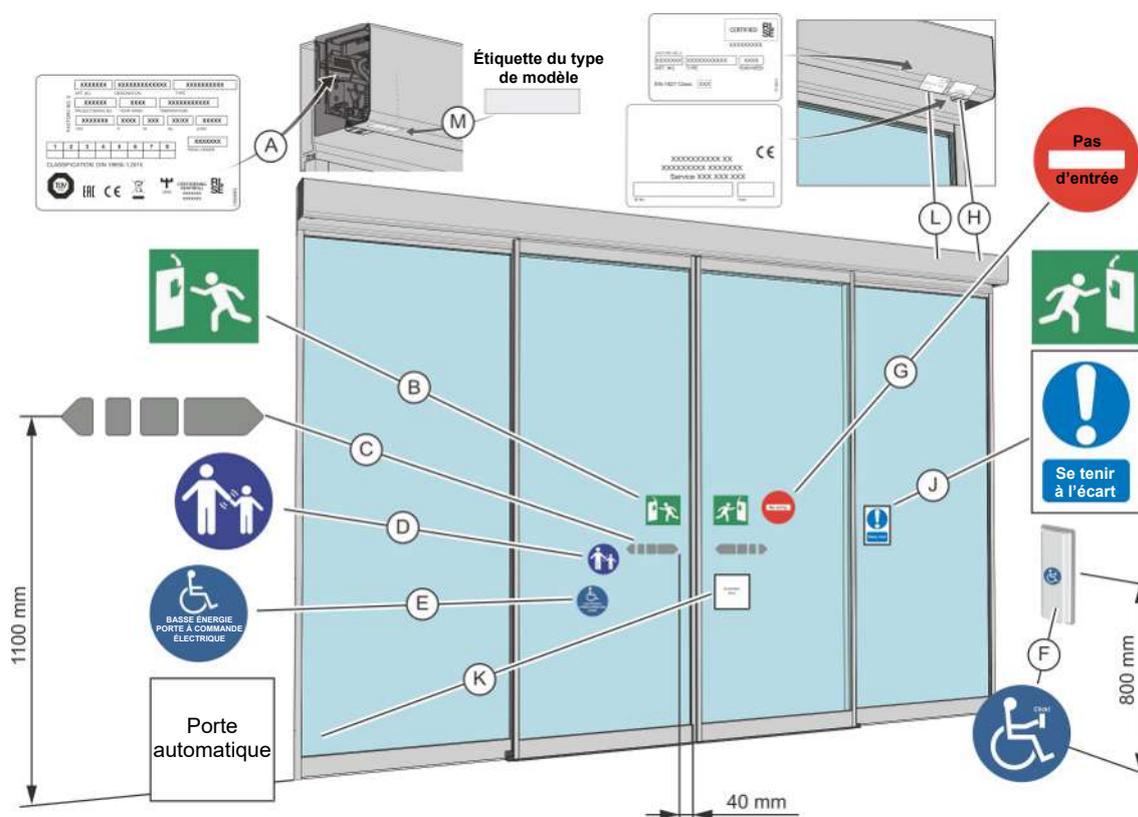
4.2 Présentation générale



4 Description

Élément	Description
1	Vantail coulissant STA20 gauche/droite
2	Partie latérale STA20 gauche/droite
3	Guidage vantail de porte 20 droite
4	Guidage vantail de porte 20 gauche
5	Composants de l'entraînement STA20
6	Boîtier STA20
7	Embout d'extrémité
8	Capteur AIS290
9	Capteur combiné RIC290
10	BDE-D Unité de commande électronique avec écran
11	Déverrouillage manuel HE/HEI

4.3 Signalisation



Étiquette	Description	Exigences ?
Vérifier que la signalisation requise est en place et intacte. La mention « Obligatoire » indique que la signalisation est imposée par des directives européennes ou par une législation nationale équivalente hors Union européenne.		
A	Étiquette du produit	Obligatoire
B	Évacuation d'urgence	Obligatoire si la porte est homologuée comme issue de secours.
C	Autocollant de porte d'entreprise	Obligatoire, si applicable, pour signaler la présence de verre (apposé à toutes les sections vitrées mobiles).
D	Surveillance des enfants	Obligatoire conformément à la réglementation nationale. Recommandé si l'analyse des risques montre une utilisation par des enfants (apposé des deux côtés de la porte).
E	Opérateur conçu pour les personnes handicapées	Recommandé, le cas échéant (apposé des deux côtés de la porte).

Étiquette	Description	Exigences ?
F	Déclenchement par des personnes handicapées	Recommandé, le cas échéant.
G	Sens interdit, identifiant la circulation en sens unique	Obligatoire au Royaume-Uni et aux États-Unis, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
H	Étiquette du produit local	Obligatoire selon la législation nationale.
J	Se tenir à l'écart	Obligatoire au Royaume-Uni, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
K	Porte automatique	Obligatoire au Royaume-Uni, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
L	Étiquette anti-effraction	Obligatoire, si système résistant aux infractions.
M	Étiquette du type de modèle	Obligatoire

4.4 Description de fonctionnement

L'opérateur fonctionne électromécaniquement.

Le moto, l'unité de commande, la transmission et le dispositif de verrouillage électromécanique et l'unité de secours en option sont tous assemblés sur une poutre de support avec capot intégré. Le moto-réducteur transmet le mouvement aux vantaux par l'intermédiaire d'une courroie crantée. Le vantail est fixé à un adaptateur de porte/un support chariot et suspendu sur un rail de roulement. Le guidage en bas s'effectue à l'aide de guides au sol (partie antipanique intégral) ou de guides de panneau latéral (partie latérale fixe).

Quand une IMPULSION D'OUVERTURE est reçue par la carte de commande, le moteur démarre et transmet le mouvement aux vantaux qui coulissent vers la position ouverte.

La fermeture démarre après l'expiration de la TEMPORISATION et faute d'avoir reçu une autre IMPULSION D'OUVERTURE.

L'utilisateur des opérateurs peut sélectionner différents modes de fonctionnement si un sélecteur de mode est installé.

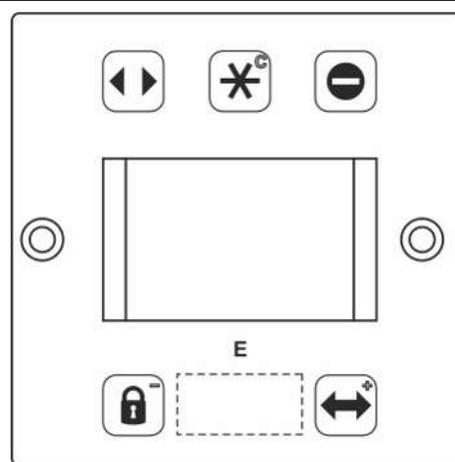
4.4.1 Description BDE-D

L'unité de commande électronique BDE-D est une unité d'utilisation facile d'entrée et de sortie destinée à la commande et à la programmation des appareils de commande dans les entraînements.

Des touches disposées logiquement permettent un maniement intuitif de la porte et de la navigation au moyen de la structure de menu spécifique à l'entraînement. L'afficheur LDC à rétroéclairage transmet des indications et informations relatives à l'état de la porte au moyen de symboles et en langage clair.

Plusieurs langues sont disponibles au choix, ce qui d'une part augmente la convivialité et d'autre part facilite les interventions de service.

La liaison avec les appareils de commande se fait chaque fois via le bus CAN.



4 Description

4.4.2 Description BDE-M

L'unité de commande mécanique **BDE-M** est équipée d'un interrupteur à clé. Cet interrupteur à clé permet de régler les différents modes de fonction. L'interrupteur à clé peut être retiré dans n'importe quelle position.

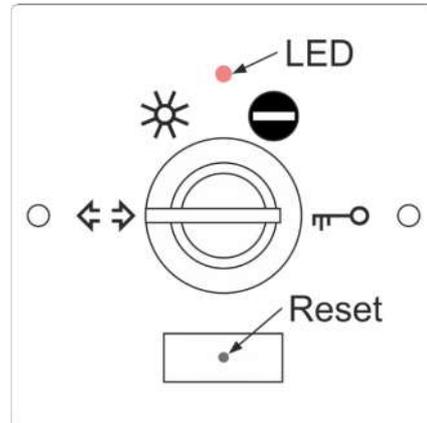
Indicateur de fonctionnement :

- Le BDE-M n'a qu'une seule **LED**. L'éclairage LED s'allume lorsque la tension du réseau ou de la batterie est présente.

Effectuer la réinitialisation :

- Ce bouton caché est actionné au moyen d'un clip d'environ 25 mm de long.
- Pour ce faire, il y a un petit trou au milieu du logo.

Si la touche est enfoncée pendant environ 5 secondes, le régulateur est redémarré (redémarrage du logiciel). Les réglages enregistrés sont conservés.



4.4.3 Description BDE-V



INSTRUCTION

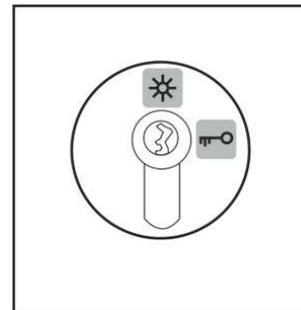
Le verrouillage d'une porte avec fonction issue de secours n'est pas autorisé. Le fonctionnement d'une porte avec fonction issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter le verrouillage involontaire des portes pendant l'utilisation du bâtiment, le choix du mode de fonction pour les sorties de secours doit être protégé conformément à la norme DIN EN 16005.

Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction issue de secours de verrouiller l'unité de commande en position « Automatique » lorsque le bâtiment est en service.

L'Unité de commande BDE-D avec écran peut être efficacement protégé contre l'ajustement non autorisé du mode de fonction via un verrou de fonctionnement externe.

Si le mode de fonction « Verrouillé » est présent, il doit être protégé par un interrupteur à clé afin que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonction.



4.5 Installations TOS – pour voies d'évacuation et issues de secours

4.5.1 Description

Une installation TOS (Total Opening System) est une porte coulissante automatique qui peut, si nécessaire, être pivotée de 90° lorsqu'elle est poussée de l'intérieur vers l'extérieur.

Pour des raisons de sécurité, un dispositif de verrouillage nocturne en option empêche l'ouverture non autorisée ainsi que le pivotement des vantaux de porte et des vantaux latéraux ouverts. En cas d'utilisation d'une installation **TOS** sur les issues de secours, les fonctions de sécurité sont surveillées par des microinterrupteurs.

4.5.2 Domaine d'application

Les installations **TOS** ont un large éventail d'applications. En raison de la possibilité de pivotement vers l'extérieur des vantaux de porte et des vantaux latéraux, ce système est particulièrement approprié dans les cas suivants :

- issues de secours, en tenant compte des réglementations de sécurité spécifiques au pays
- halls d'exposition destinés à accueillir des objets encombrants (par ex. voitures)
- portes normales pour piétons

5 Options

Le système est conforme à toutes les réglementations de sécurité applicables, mais il est possible d'améliorer la sécurité et le confort avec les extensions.

Contactez la société locale pour obtenir une description détaillée.

Les options possibles sont les suivantes :

- Différents systèmes de verrouillage
- CO48
- Modules de fonction étendus
- Différentes batteries/accumulateurs
- Habillages du mécanisme avec différentes hauteurs
- Lumières d'imposte
- Vantaux de protection
- Passerelle IdO 2.0
- Etc.

Pour plus de détails sur les différentes options, se reporter au livre 5/102-020401134

6 Cahier des charges

6 Cahier des charges

6.1 Données techniques générales



INSTRUCTION

Charge admissible lors d'un montage entre murs

Les valeurs indicatives pour la charge admissible lors d'un montage autoporteur entre murs se trouvent au chapitre correspondant.



INSTRUCTION

3 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 90 kg

4 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 125 kg

6.2 Données de raccordement électrique

	Ligne de produits 20		Ligne de produits 21		Ligne de produits 22
	Standard	ROUGE/DUO	Standard	ROUGE	Standard
Tension secteur	100-240 V CA	100-240 V CA	230 V CA	100-240 V CA	230 V CA
Puissance nominale	90 W	90 W	85 W	90 W	120 W
Protection par fusibles	4 AT	4 AT	3,15 AT	4 AT	3,15 AT
Consommation électrique en veille*	env. 25 W pour tous				

* avec capteurs, unité de commande et dispositif de verrouillage

6.3 Accélération de la porte

Vitesse d'ouverture de la porte		
pour max. 75 % du poids autorisé de la porte	<u>D-STA</u>	<u>E-STA</u>
	<u>D-TSA</u>	<u>E-TSA</u>
	0,7 m	0,7 m
	1 s	1,5 s

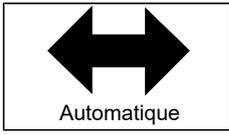
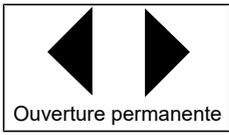
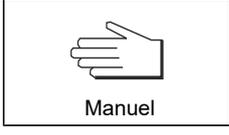
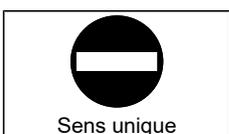
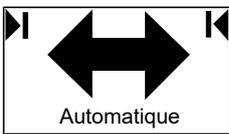
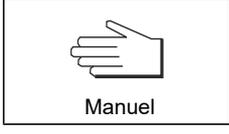
7 Fonctionnement

7.1 Modes de fonctionnement et fonctions des clés

Les touches de l'unité de commande **BDE-D**, servent à régler les modes de fonctionnement du système de porte dans le menu principal. Les paramètres du système de porte sont définis dans le sous-menu.

Les fonctions des touches sont réparties entre le menu principal et le sous-menu.

Menu principal

Touche	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche Automatique	Appuyer sur la touche 1 x	Fonctionnement automatique via les capteurs.	 Automatique
	Touche Ouverture permanente	Appuyer sur la touche 1 x	Pour l'opérateur de portes coulissantes et l'opérateur de portes battantes : Ouverture permanente, capteurs désactivés.	 Ouverture permanente
		Appuyer 2 fois sur la touche ou la maintenir enfoncée pendant 2 secondes	Pour opérateur de portes coulissantes : Mode manuel.	 Manuel
	Touche Sens unique	Appuyer sur la touche 1 x	Passage possible uniquement à partir d'une direction.	 Sens unique
	Touche de verrouillage	Appuyer sur la touche 1 x	Porte fermée, capteurs désactivés.	 Verrouillé
		Appuyer à nouveau sur la touche	La porte s'ouvre à nouveau, se ferme et se verrouille à nouveau. Peut être ouverte à l'aide d'une clé (en option).	 Verrouillé
	Touche étoile	Appuyer sur la touche 1 x	Pour opérateur de portes coulissantes : Largeur d'ouverture réduite.	 Automatique
		Appuyer sur la touche 1 x	Pour l'opérateur de portes battantes : Mode manuel.	 Manuel
	Touche Menu	Redémarrer l'unité de commande : Appuyer sur la touche pendant 5 secondes Redémarrer le BDE: Appuyer sur la touche pendant 12 secondes	Accès au menu des paramètres. Activer le blocage de la commande. Redémarrer l'unité de commande. Redémarrer le BDE-D.	

7 Fonctionnement

Sous-menu



INSTRUCTION

Le système revient automatiquement au menu principal 3 minutes après la dernière saisie.

Touche	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche Entrée	Appuyer sur la touche 1 x pour passer au sous-menu suivant.	Sélectionner l'élément de menu, confirmer la saisie.	Vitesse d'ouverture
	Touche Plus	Appuyer sur la touche 1 x pour descendre.	Permet de naviguer vers le bas dans le menu.	Paramètre Cycle d'entraînement Temps d'ouverture Opérateur
		Appuyer sur la touche 1 x pour augmenter la valeur.	Déplacer le curseur vers la droite pour augmenter la valeur.	Vitesse de fermeture
	Touche Moins	Appuyer sur la touche 1 x pour monter.	Permet de naviguer vers le haut dans le menu.	Paramètre Cycle d'entraînement Temps d'ouverture Opérateur
		Appuyer sur la touche 1 x pour réduire la valeur.	Déplacer le curseur vers la gauche pour réduire la valeur.	Vitesse de fermeture
	Touche Effacer	Appuyer sur la touche 1 x pour revenir au menu précédent.	Quitter l'élément de menu sans enregistrer.	Paramètre Cycle d'entraînement Temps d'ouverture Opérateur

7.2 Modes de fonctionnement

	<p>L'unité de commande mécanique BDE-M est équipée d'un interrupteur à clé. Cet interrupteur à clé permet de régler les différents modes de fonction. L'interrupteur à clé peut être retiré dans n'importe quelle position.</p> <p>Affichage de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'éclairage LED s'allume lorsque la tension du réseau ou de la batterie est présente. <p>Effectuer la réinitialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ce bouton caché est actionné au moyen d'un clip d'environ 25 mm de long. – Pour ce faire, il y a un petit trou au milieu du logo. – Si la touche est enfoncée pendant environ 5 secondes, le régulateur est redémarré (redémarrage du logiciel). Les réglages enregistrés sont conservés.
--	---

Sélection	Mode de fonctionnement	Fonction
	Mode automatique avec largeur d'ouverture ouverte totale.	Ce mode de fonction correspond au fonctionnement standard. L'activation d'un dispositif de déclenchement (p. ex., <u>RIC</u> 290, <u>RAD</u> 290) entraîne l'ouverture de la porte. Lorsque la temporisation est écoulée, la porte se referme.
	Ouverture en permanence et fonctionnement manuel.	La porte s'ouvre et reste en position ouverte. Elle peut ensuite être déplacée manuellement.
	Sens unique	L'ouverture de la porte n'est possible qu'en actionnant l'élément de déclenchement situé à l'intérieur de la porte ou via un contact à clé optionnel (<u>SSK</u>).
	Verrouillé	La porte se verrouille automatiquement après sa fermeture. Seul le contact à clé (<u>SSK</u>) permet de déclencher une ouverture avec la dernière largeur ouverte ouverte valable. Attention : En cas de coupure de courant , l'ouverture de la porte à l'état verrouillé, sans batterie supplémentaire ou sans déverrouillage manuel, n'est plus garantie !

7.3 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier



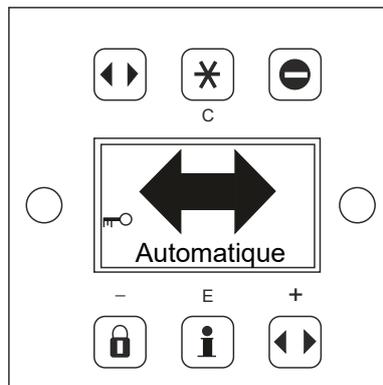
INSTRUCTION

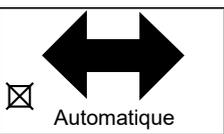
Le verrouillage d'une porte avec fonction issue de secours n'est pas autorisé. Le fonctionnement d'une porte avec fonction issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter le verrouillage involontaire des portes pendant l'utilisation du bâtiment, le choix du mode de fonction pour les sorties de secours doit être protégé conformément à la norme DIN EN 16005.

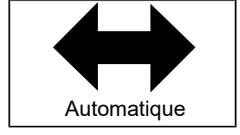
Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction issue de secours de verrouiller l'unité de commande en position « Automatique » lorsque le bâtiment est en service.

Si le mode de fonction "Verrouillé" est présent, il doit être protégé par un code d'accès afin que seul le personnel autorisé puisse définir un autre mode de fonction.



Verrouillage de l'unité de commande			
Ordre des touches	Affichage	Description	
  		<ul style="list-style-type: none"> – Le panneau de commande est verrouillé. – L'état verrouillé du <u>BDE-D</u> s'affiche à l'écran. – Une manipulation involontaire de l'unité de commande est rendue plus difficile. 	

7 Fonctionnement

Déverrouillage de l'unité de commande		
Ordre des touches	Affichage	Description
  		<ul style="list-style-type: none">– Le panneau de commande est déverrouillé.– L'état déverrouillé du BDE-D s'affiche à l'écran.– Il est possible de sélectionner librement les modes de fonction et les fonctions spéciales.



INSTRUCTION

Le système reste dans le mode de fonction sélectionné auparavant.

7.4 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)



INSTRUCTION

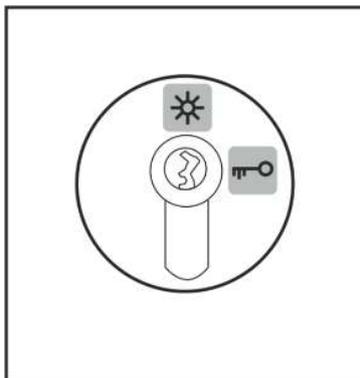
Le verrouillage d'une porte avec fonction issue de secours n'est pas autorisé. Le fonctionnement d'une porte avec fonction issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter le verrouillage involontaire des portes pendant l'utilisation du bâtiment, le choix du mode de fonction pour les sorties de secours doit être protégé conformément à la norme DIN EN 16005.

Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction issue de secours de verrouiller l'unité de commande en position « Automatique » lorsque le bâtiment est en service.

L'unité de commande BDE-D peut être protégée efficacement contre l'ajustement non autorisé du mode de fonction par un verrou de commande externe.

Si le mode de fonction « Verrouillé » est présent, il doit être protégé par un interrupteur à clé afin que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonction.



8 Contrôle et maintenance

L'inspection et la maintenance régulières du système par du personnel formé et autorisé par le fabricant sont la meilleure garantie d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans problème.

Les inspections et la maintenance sont requises sur la base des exigences légales respectives et du cahier des charges du fabricant.

8.1 Vérification des fonctions et de la sécurité

8.1.1 Généralités



DANGER

Choc électrique!

En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.

- a) Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- b) Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- c) Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- d) Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- e) Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



INSTRUCTION

Les inspections et maintenances spécifiques ne peuvent être effectuées que par un spécialiste ou une personne formée à cet effet. L'habilitation de ces personnes est effectuée exclusivement par le fabricant. L'étendue, le résultat et la durée des inspections et maintenances périodiques doivent être consignés dans un carnet d'inspection et une liste de contrôle. Ces documents doivent être conservés par l'exploitant.



INSTRUCTION

Selon les spécifications du fabricant, l'intervalle de test et/ou d'entretien est d'au moins 1 à 2 fois par an.



INSTRUCTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

8 Contrôle et maintenance

Selon la législation en vigueur, l'exploitant d'un système de porte automatique est responsable de son entretien et de sa sécurité.

Le soin apporté par l'opérateur à l'installation permet d'éviter les accidents ou les défauts.

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier l'état des vantaux, des guides, des paliers, des dispositifs de limitation, des capteurs et de la sécurisation des points d'écrasement et de cisaillement.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et voies d'évacuation)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et qu'ils ne sont pas endommagés.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs d'alimentation ou de stockage de l'énergie et des capteurs. Vérifiez également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points finaux.
Essai de fonctionnement	L'examen final global est effectué.

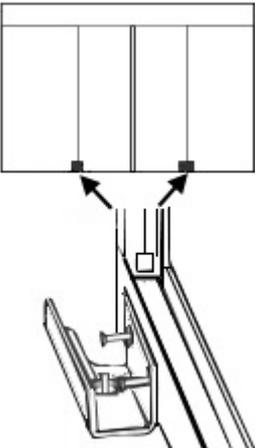
Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et ajuster les roulements, les points de glissement et la transmission de puissance. Vérifier les vis de fixation correspondantes et les resserrer si nécessaire.

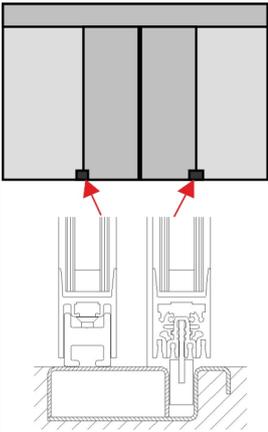
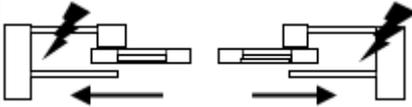
À des fins de documentation et d'information, les travaux d'essai et d'entretien ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet d'essai. Le carnet d'essai doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain essai/entretien.

8.1.2 Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant

L'inspection et la maintenance mensuelles des différents éléments par l'opérateur ne demandent que peu de temps et permettent de garantir la fiabilité du fonctionnement, l'augmentation de la durée de vie et la sécurité opérationnelle du système.

Test / Contrôle	Procédure	Résultat attendu
<p>Détecteur de mouvement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marchez vers la porte à vitesse normale (de l'intérieur et de l'extérieur). - Si nécessaire, nettoyez les capteurs (détecteurs de mouvement), en particulier le ou les capteurs extérieurs. - Notez que la formation de buée sur le capteur, par exemple en raison de l'échappement de l'air chaud et humide intérieur et de la condensation sur le capteur de mouvement extérieur plus froid, peut empêcher la fermeture de la porte. Par conséquent, veillez à ce que l'air intérieur soit déshumidifié ou essuyez le capteur extérieur si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le capteur doit couvrir toute la largeur du passage. - La porte est ouverte tôt et à une vitesse appropriée pour permettre un passage sans encombre.
<p>Battant de porte / panneaux latéraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état des vitres. - Vérifier l'état des joints / profils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun dommage au vitrage. - Pas de joints déchirés (perte d'énergie). - La porte est la "carte de visite" de votre entreprise. Assurez-vous qu'il est en parfait état.
<p>Guides pour vantaux de portes</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les guides du vantail de la porte. - Dans certaines circonstances, ils peuvent être endommagés par des chocs (par exemple, par des chariots de supermarché). - Les guides du vantail de la porte peuvent présenter des signes d'usure exceptionnels en raison de leur utilisation intensive et de leur exposition à la saleté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le vantail de la porte doit être correctement guidé. - Les profils de porte inférieurs et verticaux ne présentent aucune trace de rayure. - Le guide du vantail ne doit pas émettre de bruits inhabituels lors de l'ouverture/la fermeture.

8 Contrôle et maintenance

Test / Contrôle	Procédure	Résultat attendu
Guide du sol continu 	<ul style="list-style-type: none"> – Mettez la porte en mode manuel (voir chapitre "Sélection des fonctions spéciales"). – Nettoyez tous les guides de la saleté, des mégots de cigarettes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le vantail de la porte doit être correctement guidé. – Le mouvement de la porte ne doit pas être entravé par la saleté.
Couvercle de l'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez la fixation du couvercle de l'entraînement. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il doit être complètement fermé et s'engager fermement dans les charnières.
Vantail de protection (en option - selon la réglementation du pays) 	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'état mécanique du vantail de protection. – Vérifiez notamment le mécanisme de verrouillage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Une vantail de protection doit empêcher tous les points d'écrasement et de cisaillement.

8.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

La responsabilité de l'exécution du contrôle et de l'entretien incombe à l'opérateur de l'installation.



INSTRUCTION

Selon la norme EN 16005 / DIN 18650, le système doit être contrôlé par un expert avant la première mise en service et ensuite selon les instructions du fabricant ou au moins une fois par an.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- b) Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- c) Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- d) N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- e) N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- f) Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- g) Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.

Tâches de l'opérateur du système

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécurité et le déclenchement	Opérateur du système	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Contrôle de fonctionnement et de sécurité	Opérateur du système	Tous les mois	Non
Test de fonctionnement des dispositifs coupe-feu	Opérateur du système	1x par mois, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Non

Tâches de la personne qualifiée

L'inspection est effectuée conformément aux instructions d'essai du fabricant.

L'inspection a généralement lieu en même temps que l'entretien du système.

L'inspection permet également de vérifier qu'aucune modification n'a été apportée au système depuis la dernière inspection et qu'il répond aux exigences actuelles en matière de sécurité.

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des systèmes de portes dans les voies d'évacuation	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Maintenance des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

8.3 Expert mandaté

Les experts sont des personnes:

- qui, sur la base de leurs formations, connaissances, expériences et activités professionnelles, effectuent de façon appropriée les inspections pour lesquelles ils ont été mandatés, et qui sont à même d'identifier et évaluer les dangers potentiels.
- qui possèdent des connaissances dans le domaine des systèmes de portes automatiques, qui connaissent les législations nationales en matière de santé et de sécurité au travail, les directives nationales de prévention des risques professionnels, les règles reconnues de la technique et les directives qui leur sont applicables (p. ex. les règles BG, les normes DIN ou EN, les prescriptions VDE ou autres prescriptions dictées par les États parties à l'accord sur l'Espace économique européen), et qui sur la base de ces connaissances sont en mesure d'évaluer l'état de sécurité des systèmes de portes automatiques.

Ces personnes peuvent être des techniciens qualifiés employés par le fabricant ou le fournisseur, des techniciens employés par l'exploitant et qualifiés, formés et autorisés par le fabricant, ou du personnel compétent en la matière.

Les experts établissent leur expertise sur la sécurité du fonctionnement et des personnes de façon objective et indépendante - p. ex. sans tenir compte de considérations économiques.

8.4 Carnet d'entretien

L'étendue, les résultats et les dates des inspections périodiques doivent être documentés et conservés par l'opérateur dans un livret d'entretien et d'inspection.

Les résultats doivent être communiqués par écrit à l'entrepreneur/l'exploitant.

L'entrepreneur/l'exploitant exige le rapport d'inspection (liste de contrôle) pour prouver que l'inspection périodique a été effectuée et/ou comme documentation pour les autorités de construction ou les assurances accidents et responsabilité civile, etc.



INSTRUCTION

L'exemple suivant d'un livret d'entretien sert uniquement de modèle.

Conformément aux réglementations locales, un tel livret d'entretien doit être joint à l'installation de la porte et toutes les interventions et contrôles récurrents doivent y être consignés.

Date	Description de l'erreur/numéro de statut	Diagnostic des pannes/maintenance/contrôles récurrents	Défauts corrigés/ Pièces remplacées	Signature du technicien de dépannage

8.5 Entretien et inspection régulière

Une inspection de sécurité doit être effectuée avant la première mise en service et selon les besoins, ainsi que les règlements applicables - **mais au moins deux fois par an**. Nous recommandons de faire effectuer l'entretien en même temps.

Une inspection de sécurité doit être effectuée par un technicien de service compétent ou un partenaire autorisé.

Une maintenance à effectuer est affichée sur l'unité de commande BDE-D, si cette fonction a été activée. L'intervalle pour la sortie de ce message est défini par le nombre de cycles d'ouverture et/ou après l'écoulement d'un certain temps de fonctionnement.

Une inspection et un entretien réguliers du système par un personnel qualifié et autorisé par le fabricant, constituent la meilleure garantie d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans problème.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service avec le centre de service responsable de votre région.



INSTRUCTION

La liste des pièces de rechange et d'usure recommandées et prévues se trouve en annexe ou peut être demandée à votre centre de service.

8.6 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récuser, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

8.7 Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées



INSTRUCTION

Selon la version de la porte installée, toutes les pièces de rechange et d'usure répertoriées ne sont pas installées.

Pièce de rechange/d'usure	Intervalle
* CO48 (silicone ou caoutchouc)	1 an
* Dispositif de réserve d'énergie mécanique pour les issues de secours en France	
* Poulie CO48	3 ans
Batterie	3 ans
Brosse antistatique	3 ans
Guidage vantail de porte (plastique)	3 ans
Patin de guidage	3 ans
Bille de blocage de sécurité (système antipanique TOS)	5 ans
Poulie	En cas d'usure
Courroie crantée	En cas d'usure
Roue, galet	En cas d'usure
Contre-galet	En cas d'usure
Rail	En cas d'usure
Chariot + Rail + Profilé isolant	En cas d'usure
Bride	En cas d'usure
Charnière (plastique) pour hauteur de bardage de 200 mm	En cas d'usure
Dispositif de verrouillage (VRR)	En cas d'usure
Moteur	En cas d'usure
Joint central de vantail	En cas d'usure
Profilé d'étanchéité latéral	En cas d'usure
Rail guide au sol	En cas d'usure
Barrière photoélectrique	En cas d'usure
Contrôler	En cas de défaillance
Unité de commande	En cas de défaillance
Boîtier en verre de sécurité vert BBGV	En cas de défaillance
Autres	En cas de défaillance

8.8 Clôture et consignation de l'entretien

- Reportez toutes vos notes, en particulier celles relatives à la présence de défauts, dans la liste de contrôle du livret d'inspection.
- Informez oralement l'exploitant / technicien de la présence de défauts.
- Signature du client et du technicien de service (expert).
- Remise des documents au client/à l'exploitant suite à l'essai de réception sur le lieu de montage.
- Remise des clés des éléments de commande.

8.9 Service - Liste de contrôle

Ces instructions de travail définissent la procédure à suivre pour les travaux d'entretien et de maintenance chez le client.



DANGER

Tension électrique dangereuse

- a) Danger de mort par choc électrique
 - ⇒ Ne pas toucher le système d'entraînement lorsque le système est sous tension.
 - ⇒ Ne pas pulvériser de l'eau dans l'entraînement.

No.	Liste des travaux d'entretien professionnels selon le fabricant:
1.	Nettoyage des pièces d'entraînement, telles que les rails, les rouleaux, les verrous, etc.
2.	Vérification des charnières de l'habillage de l'entraînement.
3.	Vérifier le bon fonctionnement des pièces mobiles.
4.	Réglage de la tension de la courroie crantée.
5.	Réglage des vantaux (garde au sol), contrôle mécanique et optique.
6.	Vérifiez le fonctionnement et les dommages (bords du verre ébréchés) du vantail de protection ainsi que la sécurité, contrôlez et réajustez, réparez ou remplacez si nécessaire.
7.	Réglage des contre-rouleaux des chariots.
8.	Vérifiez les rails de roulement, remplacez-les immédiatement s'ils sont endommagés.
9.	Contrôle manuel et électrique du mécanisme de verrouillage (bon fonctionnement des électro-aimants ou du moteur et des roues dentées).
10.	Vérifiez et réglez le dispositif d'ouverture d'urgence ou le dispositif de fermeture d'urgence (resserrez le câble Bowden si nécessaire).
11.	Contrôle visuel (étanchéité, croûtes d'acide) et test de fonctionnement. 5 cycles de mouvement complets de la batterie de secours. Pour des raisons de sécurité, les éléments de la batterie doivent être remplacés si le test de fonctionnement n'est pas réussi ou si les éléments de la batterie ont plus de 4 ans.
12.	Vérifier le serrage de l'unité d'entraînement (ATE).
13.	Contrôle et, si nécessaire, serrage de toutes les connexions de câbles et de fiches dans l'entraînement.
14.	Vérifiez que les câbles sont posés conformément à la réglementation, prenez des mesures correctives si nécessaire.
15.	Connexion de l'outil logiciel externe.
16.	Vérifiez la version logicielle existante de la commande du système et mettez-la à jour si nécessaire. (Le logiciel est constamment mis à jour pour répondre aux dernières directives et réglementations, ainsi qu'à toute nouvelle exigence de confort).
17.	Lecture de l'historique (cycles de la porte, messages d'erreur et d'avertissement) et recherche préventive des causes et des mesures en cas d'anomalies.
18.	Contrôle des paramètres individuels des réglages de la porte (par exemple, le temps de maintien en position ouverte après contact de la touche, etc.) et, si nécessaire, nouvelle coordination avec le client.
19.	Réajustement des séquences de mouvement de la porte (accélération, vitesses de déplacement, transitions, vitesse de freinage).

No.	Liste des travaux d'entretien professionnels selon le fabricant:
20.	Si nécessaire (par exemple, si une vitesse de fermeture élevée est souhaitée), mesure des forces de fermeture dynamiques au niveau du bord de fermeture principal à l'aide d'un dispositif de mesure de force approprié.
21.	Vérifiez que la porte fonctionne silencieusement en mode automatique.
22.	Vérifier l'état des joints en caoutchouc, les ajuster, les remplacer si nécessaire.
23.	Vérifiez que les brosses antistatiques en cuivre ou en fibre de carbone sont intactes et qu'elles remplissent leur fonction (mise à la terre). Remplacer les brosses si nécessaire.
24.	Tester le fonctionnement des dispositifs de déclenchement et de sécurité et, si nécessaire, les adapter aux exigences du client (sans violer les critères de sécurité spécifiés dans les règlements).
25.	Contrôle du fonctionnement (dans la mesure du possible), de la sécurité et de l'installation professionnelle des périphériques installés sur le site (par exemple, interrupteur à clé, lecteur de cartes, interrupteur horaire, contacts d'alarme, contacts de surveillance des portes, etc).
26.	Vérifiez que les guides/rails de plancher ne présentent pas de dommages mécaniques, nettoyez-les et remplacez-les si nécessaire. Vérifiez et réglez les brosses de sol éventuellement présentes et remplacez-les si nécessaire.
27.	Contrôle de l'ensemble du système et de l'environnement concerné selon la norme en vigueur au moment de l'installation et selon les normes et lois actuelles (AStV, AMVO).
28.	Documenter les déviations et/ou les recommandations actuelles sur le ticket de travail ou le document d'alerte complet.
29.	Examen du livre d'inspection (si disponible). Si possible, rectifiez les défauts qui y sont répertoriés.
30.	Effectuer l'inspection annuelle de sécurité conformément à l'ordonnance sur les équipements de travail (AMVO) §8.
31.	Renouvellement de la vignette d'inspection annuelle.
32.	Former ou re-former le personnel d'exploitation si nécessaire (en particulier la procédure d'ouverture et de fermeture d'urgence manuelle). Remettre les instructions d'utilisation à la demande spéciale du client.
33.	Entrée dans le journal des installations.
34.	Contrôle interne des fiches de travail de maintenance en ce qui concerne les défauts détectés ou les demandes des clients.
35.	Le cas échéant, communication avec le client à cet égard et, le cas échéant, offre de mesures d'amélioration ou de rectification des défauts.
Si le système de porte est équipé de vantaux de porte pivotants et éventuellement de parties latérales pivotantes, il faut effectuer les travaux d'entretien supplémentaires suivants.	
36.	Vérification de toutes les vis des vantaux de porte et des panneaux latéraux.
37.	Contrôler les loqueteaux à billes des vantaux coulissants et des panneaux latéraux, réajuster, remplacer si nécessaire.
38.	Vérifiez que le bouton de la serrure anti-panique (bouton rotatif) est facile à déplacer.
39.	Vérifiez l'absence d'obstacles éventuels dans la zone de pivotement.
40.	Nettoyer le rail du sol.
41.	Vérifiez que le verrou du sol (s'il existe) est facile à déplacer et que la gâche est bien en place, et nettoyez-le.

9 Dépannage

9 Dépannage

9.1 Comportement en cas de panne

En cas d'irrégularité ou de défaut, différents affichages apparaissent en fonction de l'unité de commande raccordée.



INSTRUCTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



INSTRUCTION

Si le système effectue un mouvement d'ouverture ou de fermeture lent, il peut s'agir d'un test de redondance volontaire et automatique (autotest).

9.1.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte.
- L'affichage alterne entre blanc et noir.
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance.

9.1.2 Remise à zéro de l'unité de commande

Dans certains cas, le dysfonctionnement peut être corrigé par un redémarrage de l'unité de commande. Procéder comme suit :

- S'assurer que le revêtement de l'entraînement est fermé et que personne n'obstrue le système ou ne s'en approche, ce qui déclencherait l'ouverture du système.

Clé	Sélection	Affichage
		Appui > 5 secondes
	Non	Non
	Oui	Réinitialiser l'unité de commande ? Oui

- Le redémarrage de l'installation est effectué.
- Le premier mouvement après une réinitialisation se produit à vitesse réduite.
- Si une erreur s'affiche toujours sur l'unité de commande après la remise à zéro, contacter notre centre de dépannage en **indiquant le message d'erreur**.

9.1.3 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si le panneau de contrôle ne réagit pas lorsqu'on appuie sur les touches ou si aucun message n'apparaît sur l'écran, une réinitialisation du panneau de contrôle peut éliminer le problème.

Procédez comme suit:

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D	
	Appuyer sur la touche > 12 s.
	Écran sans aucun message.

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D

Connexion à l'unité de contrôle.

La connexion a été établie (exemple).

Software

STA20 VX.XX
BDE-D VX.XX

- Après la réinitialisation, le panneau de contrôle est à nouveau opérationnel.
- Dans le cas contraire, veuillez en informer notre centre de service.

9.2 Affichage des erreurs et dépannage



INSTRUCTION

Vous trouverez des informations sur les textes d'affichage, l'état et les numéros d'erreur dans le livre B8A/102-020401152.

9.3 BDE-D Diagnostic des pannes possible

- Grâce à l'affichage d'état, les dysfonctionnements peuvent être partiellement éliminés par l'utilisateur lui-même.
- En cas de doute, contacter le centre de dépannage responsable.
- Avant d'appeler, noter les informations qui s'affichent sur l'écran du sélecteur de mode numérique BDE-D. Ces informations fournissent au technicien des informations importantes pour un éventuel diagnostic des pannes.
- Si plusieurs messages d'état sont actifs en même temps, ils sont numérotés :
p. ex. erreur 1 / 2.
- Appuyer sur la touche E pour passer d'un message d'erreur à l'autre.

Exemple :

Quelles informations ?	Procédure	Comment sont-elles affichées ? (Exemple)
Texte et numéro d'état	Il s'affiche automatiquement sur le <u>BDE-D</u> .	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #cccccc; width: 100px; text-align: center;"> 3 AKI > actif </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #333333; color: white; width: 100px; text-align: center;"> 3 AKI > actif </div> </div>
Versions logicielles	Appuyer sur le bouton suivant sur le <u>BDE-D</u> pendant 2 secondes. 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p> Software</p> <p>STA20 VX.XX BDE-D VX.XX</p> </div>

9 Dépannage

9.4 Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)

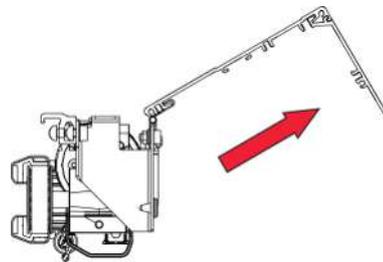
Situation initiale : la porte est fermée et verrouillée sans courant.

Exemple : déroulement de l'ouverture manuelle

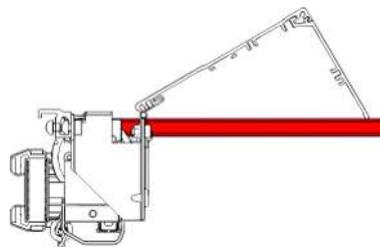
- Ouvrir le carter d'entraînement (battant en position ouverte).

Remarque :

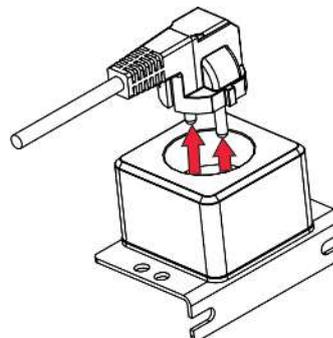
Si vous tirez près des charnières, il est plus facile d'ouvrir le boîtier.



- Déplier le support rouge pour fixer le capot de l'entraînement assisté en position d'ouverture.

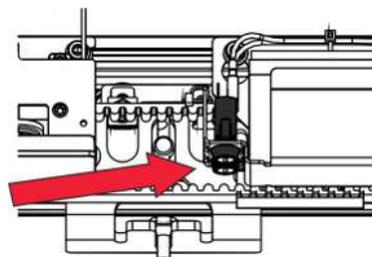


- Débrancher l'équipement de l'alimentation principale.
- La prise se trouve sous le carter d'entraînement.

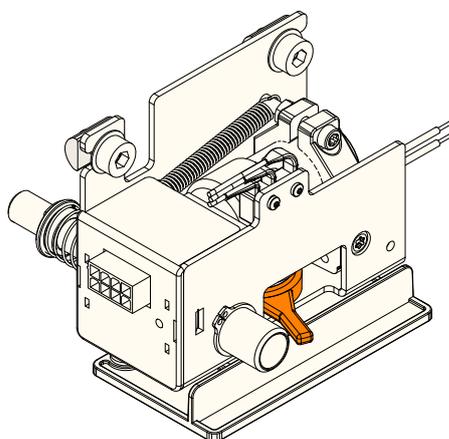


Pour les systèmes avec batterie de secours intégrée :

- Dévisser également les fusibles batterie.
- La batterie est située sous le carter d'entraînement.

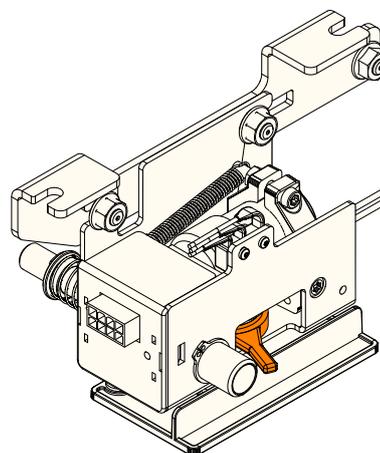


Système de verrouillage 20



Le verrou est équipé d'un levier de déverrouillage.

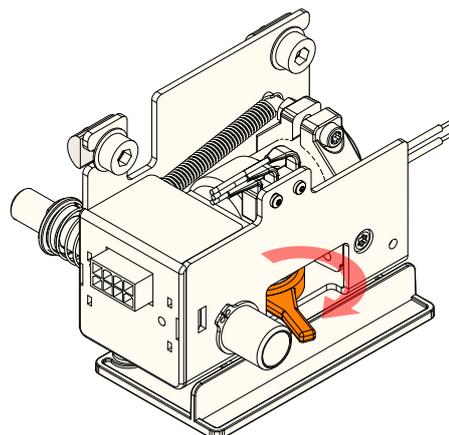
Système de verrouillage 20-200



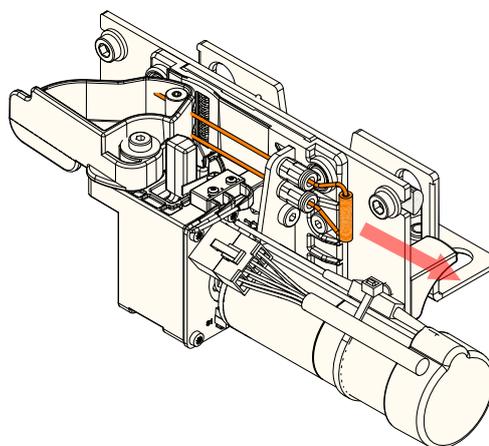
Le verrou est équipé d'un levier de déverrouillage.

Exemple : déroulement de l'ouverture manuelle

- Actionner le levier dans le sens horaire.
- La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement.



- Tirer fermement sur la boucle du câble.
- La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement.

Verrouillage multipoints (MPV)

Le verrou est équipé d'une boucle de câble.

- Fermer le capot de l'entraînement en exerçant une forte pression au niveau des charnières.

9.5 Fermeture manuelle

Situation initiale: L'alimentation électrique est présente. La porte reste bloquée en position ouverte.

**INSTRUCTION**

La procédure de fermeture manuelle de la porte varie en fonction du type de dysfonctionnement. Suivez les étapes décrites ci-dessous.

9.5.1 Fermeture manuelle – Étape 1

Clé	Fonction	Affichage	Description
	Mode manuel	 Manuel	<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer sur la touche 2 x à la suite. – La porte peut être ouverte ou fermée manuellement. <p>Commande de porte temporaire (par exemple en cas de température extérieure basse)</p>
	Verrouillé	 Verrouillé	<ul style="list-style-type: none"> – Verrouillage de nuit – Appuyer <i>également</i> sur la touche « Verrouillé ». – Pousser la porte manuellement en position fermée. – La porte est fermée et verrouillée (si un dispositif de verrouillage est présent). <p>Avertir le service de dépannage. (Le numéro de téléphone s'affiche à l'écran)</p>



INSTRUCTION

Si la porte ne peut toujours pas être actionnée et verrouillée manuellement, exécuter les étapes décrites ci-dessous.

9.5.2 Fermeture manuelle - Étape 2

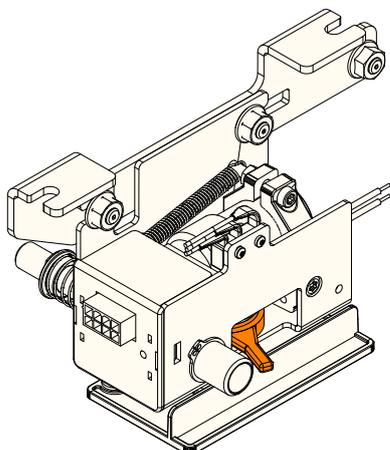
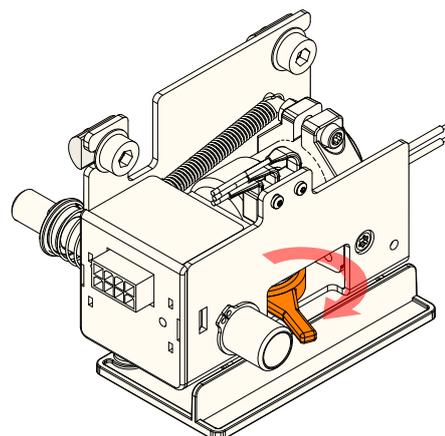
Si les tentatives de fermeture et de verrouillage de la porte décrites à l'« étape 1 » n'ont pas abouti, cela indique une défaillance grave du verrou de porte. Pour ce faire, procéder comme suit :

Exemple : séquence de fermeture manuelle

<ul style="list-style-type: none"> – Régler la porte en mode manuel à l'aide de l'unité de commande (voir le chapitre « Fermeture manuelle – étape 1 »). – Ouvrir le carter d'entraînement (battant en position ouverte). <p>Remarque : Si vous tirez près des charnières, il est plus facile d'ouvrir le boîtier.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> – Déplier le support rouge pour fixer le capot de l'entraînement assisté en position d'ouverture. 	
<ul style="list-style-type: none"> – Débrancher l'équipement de l'alimentation principale. – La prise se trouve sous le carter d'entraînement. 	
<p>Pour les systèmes avec batterie de secours intégrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dévisser également les fusibles batterie. – La batterie est située sous le carter d'entraînement. 	
<ul style="list-style-type: none"> – Pousser la porte manuellement en position fermée. 	

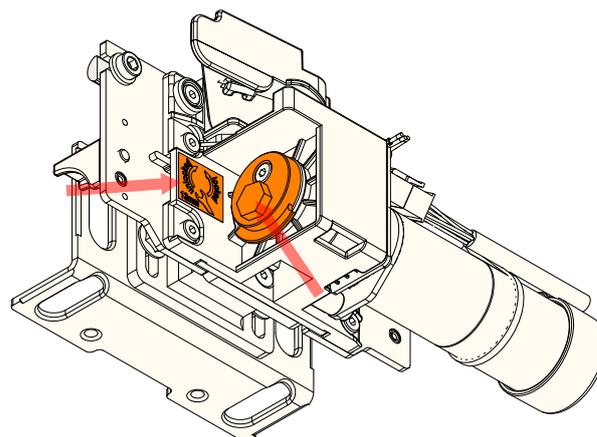
Exemple : séquence de fermeture manuelle

- Actionner le levier de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et le maintenir dans cette position afin que la porte puisse se fermer complètement.
- La porte se verrouille dès que vous relâchez le levier de déverrouillage.

Système de verrouillage 20-200**Système de verrouillage 20**

- A l'aide d'une clé à six pans de 13 mm, tourner le boulon à six pans comme indiqué sur le schéma.
- Vérifier manuellement si la porte est bien verrouillée.
- Sortir du bâtiment n'est possible que par une sortie secondaire.

**Avertir le service de dépannage
(Le numéro de téléphone s'affiche à l'écran)**

Système de verrouillage MPV**9.6 Manœuvre d'urgence de la porte**

En fonction des règles de sécurité spécifiques à chaque pays (concept de sortie de secours, etc.) les portes sont équipées d'un dispositif d'ouverture d'urgence.

9.7 Ouverture d'urgence avec alimentation électrique

En activant l'interrupteur d'ouverture d'urgence (en option), qui doit être placé à côté de l'installation, la porte s'ouvre tant que le mode de fonction « Verrouillé » n'a pas été sélectionné. Dans ce mode de fonction, la porte reste verrouillée.

Pour redémarrer l'installation, le commutateur d'ouverture d'urgence doit être réinitialisé manuellement, soit en le tournant, soit en le tirant (procédures différentes selon la version du commutateur ouvert).

9 Dépannage

9.8 Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant

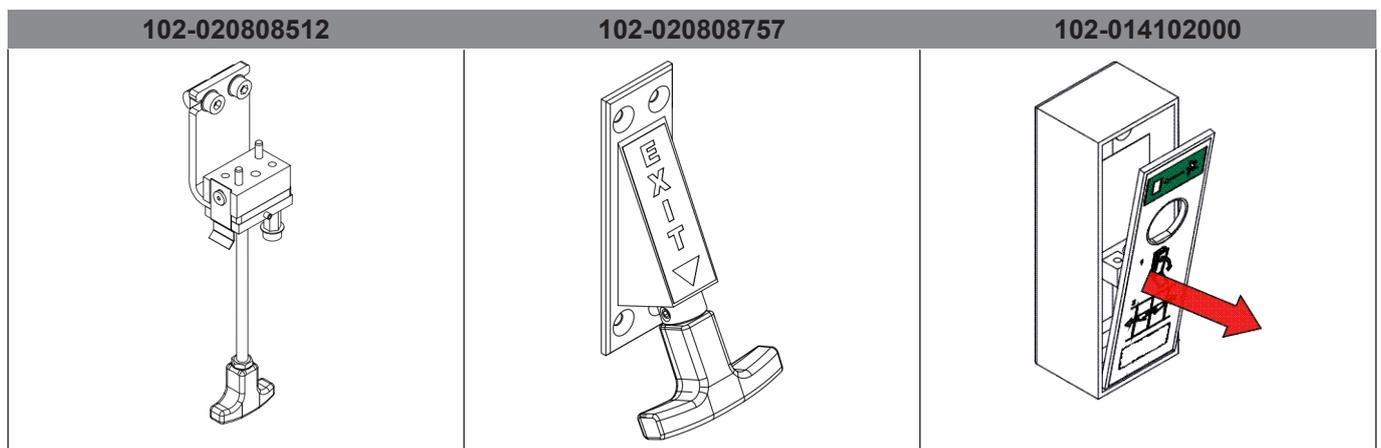
- Si une batterie de secours est installée et paramétrée comme « Service batterie », toutes les fonctions de la porte automatique restent disponibles.
- En cas de panne de courant, l'ouverture d'urgence est assurée par une batterie de secours qui ouvre la porte une fois (sauf si le programme est réglé sur « Verrouillé »).
- Le nombre d'ouvertures de porte dépend principalement du poids de la porte et de l'état de charge de la batterie.
- Le dernier fonctionnement de la porte en cas de batterie faible (capacité insuffisante) peut être sélectionné : « Ouvert » ou « Fermé ».
- Si la porte est à l'état « Verrouillé », elle peut être déverrouillée à l'aide de l'interrupteur à clé/du bouton-poussoir (en option).

9.9 Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)

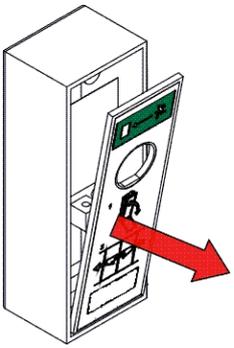
Ce dispositif, disponible en plusieurs versions, est monté à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et permet le déverrouillage de la porte selon la procédure ci-dessous.

9.9.1 Exemples de versions disponibles

Les versions disponibles sont illustrées ci-dessous. Elles sont en principe identiques dans leur fonction.



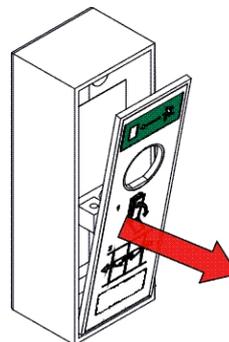
9.9.2 Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence

Ouverture d'urgence	
<ul style="list-style-type: none">– Ouvrir le clapet de déverrouillage.– Déverrouiller la porte en tirant le clapet de déverrouillage vers le bas.– Affichage sur l'écran de la commande BDE-D. → Erreur n° 31 / Ouverture d'urgence– La porte peut être ouverte manuellement.	

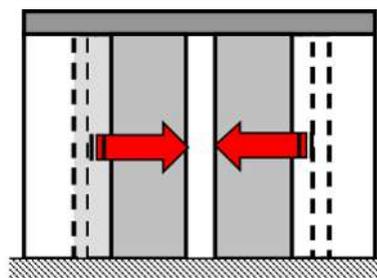
9.9.3 Fermeture et verrouillage de la porte

Procédure de fermeture et de verrouillage de la porte

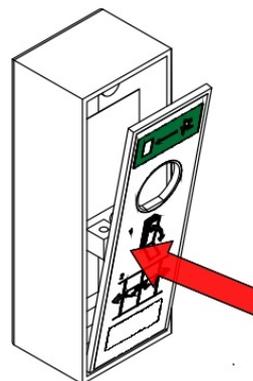
- Activer l'ouverture d'urgence.
- Le dispositif de verrouillage est alors déverrouillé.



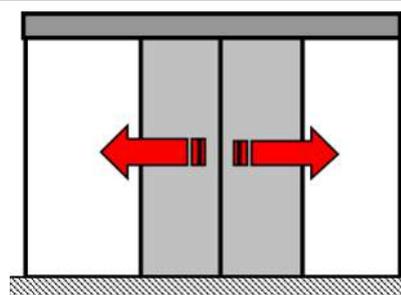
- Faire coulisser manuellement le vantail en position fermée.
- Maintenir les vantaux en position fermée.



- Fermer le portillon de déverrouillage.
- La porte est maintenant verrouillée.



- Vérifier manuellement si la porte est bien verrouillée.

**INSTRUCTION**

Même procédure pour les autres éléments de commande.

10 Mise hors service et élimination des déchets

10 Mise hors service et élimination des déchets

10.1 Mise hors service



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

Lorsque le système est mis hors service :

- a) Débrancher le système de l'alimentation principale.
- b) Débrancher de toute batterie existante.

10.2 Démontage et mise au rebut



INSTRUCTION

Toutes les pièces doivent être séparées, triées par type de matériau et éliminées. Respecter les réglementations et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

L'installation se compose principalement des matériaux suivants :

Composants métalliques (aluminium, acier et fer)

- Profilés de liaison, profilés de vantail, profilés latéraux, divers profilés et profilés de renfort.
- Transmission, panneau d'entraînement.
- Composants de l'engrenage et ressorts.
- Boîtier inox, panneau de sol et logement de boîte pour installation au sol.
- Diverses petites pièces comme les raccords, les capots, les entretoises en option et les pièces de liaison.

Vitrage

- Vantaux et parties latérales.

Divers composants électroniques et électromécaniques

- Capteurs.
- Composants de commande et composants opérateur.
- Batteries et batteries rechargeables.

Divers plastiques

- Rouleaux.
- Profilés d'étanchéité.
- Clips de câble, accouplements et pièces de liaison.
- Boîtier des composants et capteurs électromécaniques.



Your global partner for entrance solutions